

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/A-propos-du-compteur-communicant-Linky>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Nos dossiers et analyses > **À propos du compteur communicant Linky**

13 mai 2016

À propos du compteur communicant Linky

ERDF [1] a programmé, d'ici 2021, le remplacement des 35 millions de compteurs électriques électromécaniques et électroniques actuellement en service par le nouveau compteur électronique Linky pour un coût annoncé de 5 milliards d'euros à minima.



Ce compteur communique via des signaux électroniques d'abord portés par les lignes électriques [2] jusqu'à un concentrateur puis via un système de téléphonie jusqu'au centre de traitements des informations.

Le système de communication est comparable à celui utilisé aujourd'hui pour les quatre basculements journaliers des compteurs relevant les consommations pour la tarification « heure pleine » et « heure creuse »

Ce nouveau compteur permettra d'effectuer à distance grâce à un signal électronique de quelques secondes :

- ▶ un relevé quotidien de consommation, la facturation sera faite sur la base de données réelles et non plus estimées, ce qui évitera les rattrapages de facture ou les trop payés.
- ▶ les modifications de puissance souscrite
- ▶ les coupures et ouvertures de lignes
- ▶ la détection de pannes, fuites électriques, branchements sauvages ... de nouvelles fonctionnalités qui permettraient de gérer sa consommation en fonction du niveau de production des énergies renouvelables et en lien avec des incitations financières. Par exemple un signal envoyé au compteur pourrait inciter à un effacement de puissance lors de faible production des renouvelables.

Ce compteur est-il dangereux pour la santé ?

La situation est loin d'être claire, même pour des personnes averties sur les nuisances électromagnétiques. Une étude indépendante, comme le réclame le CRIIREM est indispensable [3].

Néanmoins la technologie CPL est celle qui émet le moins de rayonnement électromagnétique et la possibilité de placer un filtre électronique à la sortie du compteur permet d'éviter que le rayonnement se propage dans le logement.

De plus les émissions étant de durée très courtes, le niveau de perturbation électromagnétique est bien plus faible que celui de la téléphonie mobile ou du WiFi. [4]

Risque de « flicage » ?

A partir du moment où le relevé de consommation est effectué une fois par jour, on pourrait éventuellement en déduire que le logement était occupé le jour précédent mais rien de plus.

Et si des relevés étaient effectués de façon plus fréquentes le compteur ne ferait pas la différence entre la consommation de différents appareils de même puissance.

Conséquences sociales

Il n'y aura plus besoin de personnels pour toutes les tâches qui vont être effectuées à distance, des milliers d'emplois vont être supprimés dans les entreprises de sous-traitance pour le relevé des compteurs mais aussi au service clientèle d'ERDF.

Les coupures d'électricité pour des impayés ou autre pourront techniquement être effectuées d'un clic à partir d'un ordinateur, quelle déshumanisation sociale !

Gaspillage économique et écologique ?

Depuis plus de 20 ans, ERDF remplace progressivement, en fonction des demandes, les vieux compteurs électromécaniques (ceux avec un disque qui tourne) par des compteurs électroniques.

Pourquoi ne pas procéder de la même manière avec ces nouveaux compteurs Linky ?

Le coût du remplacement serait étalé sur une période plus longue et des compteurs encore en bon état ne seraient pas jetés !

Ces nouveaux compteurs Linky n'ont d'intérêt pour le consommateur que si son installation électrique est domotisée. C'est à dire que la mise en service de chaque appareil du logement peut être commandée à partir du compteur et ou d'une centrale de commande (mini ordinateur qui gère la distribution électrique dans le logement).

L'Allemagne qui est bien plus avancée que la France dans le domaine des énergies renouvelables et dans les économies ne fait pas le remplacement de tous les compteurs électriques.

Refusons le remplacement systématique de tous nos compteurs électriques par le Linky

Notes

[1] ERDF : Electricité Réseau Distribution France.

[2] appelés courants porteurs en ligne (CPL)

[3] <https://www.criirem.org/publications/compteur-linky-lettre-ouverte>

Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les rayonnements électromagnétiques

[4] les perturbations électromagnétiques sont plus importantes avec les compteurs communicants pour l'eau ou pour le gaz qui n'utilisent pas la technologie CPL (voir la dernière lettre d'info du CRIIREM)